

Brossard reçoit 24,1 millions \$ pour ses infrastructures

Brossard, le 9 septembre 2014 – Le député de La Pinière et ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, et le maire de Brossard, Paul Leduc, ont annoncé cet après-midi, en conférence de presse, le versement d'un montant de 24,1 millions \$ à la Ville de Brossard dans le cadre du transfert aux municipalités québécoises d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour différentes infrastructures municipales. Ce programme permettra aux municipalités du Québec de se partager une somme de 2,76 milliards \$ sur une période de cinq ans, soit de 2014 à 2018. Rappelons qu'une entente a été signée entre les gouvernements du Québec et du Canada, le 23 juin dernier, relativement à ce transfert.

« À titre de député de La Pinière, je suis très heureux de cette annonce, car cette somme servira à améliorer les infrastructures de la Ville de Brossard au bénéfice de tous les citoyens. L'entente récemment signée par notre gouvernement avec le gouvernement fédéral sur le transfert d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence témoigne de notre volonté de travailler en collaboration avec tous nos partenaires afin que les municipalités québécoises puissent continuer d'améliorer leurs infrastructures », a indiqué le ministre Gaétan Barrette.

Parmi les travaux d'infrastructures admissibles, Brossard pourra notamment utiliser cette somme, selon un ordre de priorité, pour installer ou mettre à niveau des équipements d'eau potable, réaliser des études afin de connaître l'état des infrastructures municipales, renouveler des conduites d'égout, réaliser différents travaux de voirie locale visant la réfection et l'amélioration d'ouvrages d'art, accroître l'efficacité énergétique des bâtiments ou construire des bâtiments municipaux à vocation culturelle, communautaire, sportive ou de loisir.

« J'accueille cette nouvelle avec beaucoup d'enthousiasme, car ce sont tous les Brossardois qui vont profiter de ce programme. Ils peuvent compter sur mon administration afin que ce montant soit utilisé de façon judicieuse et pertinente, et ce, dans leur plus grand intérêt. Les projets sont nombreux et le développement ainsi que l'amélioration de nos infrastructures demeurent une priorité pour le conseil municipal », a conclu le maire Paul Leduc.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311